

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1859
25 mars 2009

FRANÇAIS
Original: RUSSE

LETTRE DATÉE DU 13 MARS 2009, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE RELATIVE À LA CONCLUSION AVEC LES ÉTATS-UNIS D'UN ACCORD QUI REMPLACERAIT LE TRAITÉ SUR LA RÉDUCTION ET LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES OFFENSIFS (START I)*

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Président de la Fédération de Russie, M. D. A. Medvedev, concernant la conclusion avec les États-Unis d'un accord qui remplacerait le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs, dont le Ministre russe des affaires étrangères, M. S. V. Lavrov, a donné lecture lors d'une séance plénière de la Conférence du désarmement, le 7 mars 2009 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération de Russie
à la Conférence du désarmement
(Signé) Valery Loshchinin

* Publié initialement comme document de la Première Commission de l'Assemblée générale, daté du 18 mars 2009, sous la cote A/63/771.

**DÉCLARATION DE M. D. A. MEDVEDEV, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DE RUSSIE, RELATIF A LA CONCLUSION AVEC LES ÉTATS-UNIS
D'UN ACCORD QUI REMPLACERAIT LE TRAITÉ START**

Le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (Traité START) viendra à expiration le 5 décembre 2009. L'on ne saurait sous-estimer l'importance qu'il revêt pour le maintien de la paix et de la stabilité internationales. Il a joué un rôle sans précédent dans la promotion de la stabilité et de la sécurité stratégiques et la réduction des arsenaux d'armements offensifs stratégiques. Sa mise en œuvre a rendu le monde plus sûr.

Aujourd'hui, il est impératif que nous continuions d'avancer sur la voie du désarmement nucléaire. La Russie est fermement déterminée à atteindre l'objectif qui consiste à mettre le monde à l'abri de cette menace particulièrement redoutable, conformément aux obligations que lui impose le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

En 2005, nous avons proposé aux États-Unis de conclure, pour remplacer le Traité START, un nouvel accord qui serait fondé sur tous les éléments dudit Traité s'étant avérés efficaces mais prendrait aussi en compte les réalités stratégiques actuelles.

Nous avons pris cette décision en tenant notamment compte du fait que les plafonds fixés par le Traité START avaient déjà été atteints en 2001. À l'heure actuelle, le nombre de vecteurs stratégiques et d'ogives est nettement moindre. Par conséquent, non seulement ce traité ne limite plus le nombre de missiles nucléaires de la Fédération de Russie et des États-Unis, mais il autorise en fait les deux pays à augmenter leurs armements offensifs stratégiques.

Notre position à cet égard est la suivante: le futur accord devra être juridiquement contraignant. Il importe également qu'il soit orienté vers l'avenir et qu'il limite non seulement le nombre des têtes nucléaires mais aussi celui des vecteurs stratégiques, les missiles balistiques intercontinentaux, missiles balistiques installés à bord de sous-marins et bombardiers lourds.

Nous estimons par ailleurs que toute possibilité de déploiement d'armements offensifs stratégiques hors du territoire national doit être exclue.

Je tiens à souligner que la Russie est ouverte au dialogue et prête à négocier avec la nouvelle administration des États-Unis. Je partage pleinement l'attachement du Président de ce pays, M. Obama, à la noble cause qui consiste à libérer le monde de la menace nucléaire et je considère qu'il s'agit là d'un terrain d'entente propice à un travail commun.

Je suis convaincu qu'une coopération fructueuse dans ce domaine contribuera à une amélioration générale des relations entre la Fédération de Russie et les États-Unis.
